



A Bois d'Arcy, le 27/11/2018

Madame la directrice fonctionnelle  
du SPIP 78,

**Objet : Assemblée générale de l'antenne de Bois d'Arcy :**

Madame la directrice fonctionnelle,

Réunis le 26/11/2018 en assemblée générale, les agents de l'antenne de Bois d'Arcy du SPIP 78 tiennent à nouveau à vous faire part de leur épuisement professionnel.

Malgré des alertes répétées, la situation ne cesse d'empirer et en dépit d'annonces se voulant rassurantes, aucun renfort contractuel n'est encore acté à ce jour. Voir ainsi tarder des retours de notre direction et de la direction interrégionale nous laisse dubitatifs quant à des arrivées en janvier.

Vous n'êtes pas sans savoir que sur un effectif théorique de 24 agents, nous ne sommes à ce jour plus que 9 tous corps confondus et que les effectifs de l'établissement sont au dessus de 1000 ! Il n'y a que par des recrutements que cette situation dangereuse pourra se résorber.

**- En l'attente de garantie quant à ces éventuels recrutements, les agents ont ainsi décidé :**

- Que les entretiens en vue des débats contradictoires seront priorités.
- Qu'ils feront désormais des rapports a minima pour les commissions d'applications des peines.
- Qu'ils ne se rendront pas en CAP durant le mois de décembre.
- Qu'ils suspendent à compter du 27/11/2018 la transmission de toute liste au parloir avocat.
- Qu'ils communiqueront auprès des différents partenaires institutionnels et non-institutionnels pour expliquer ces modalités.

Nous nous réunirons dans les semaines à venir pour faire un point quant aux suites à donner à ces modalités.

Les agents de l'antenne de Bois d'Arcy  
La CGT SPIP 78  
La section locale SNEPAP  
Le 27/11/2018